AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 28-4-75033985

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE)
PROTECTION DES VEGETAUX - Rue St-Jean prolongée
B.P. n° 20 — 31130 BALMA
(Tél. 83-81-55 - 83-82-55)

ABONNEMENT ANNUEL 50 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C.C.P. 8612-11 R TOULOUSE

- Bulletin N° 38 (9ème envoi 1975) - 21 Avril 1975

/V I G N E/

- Oïdium : Appliquer un soufrage par poudrage, par beau temps chaud, lorsque les premières pousses atteignent 5 à 7 cm de longueur et que la première feuille se déplie.

Ce traitement agit également contre l'Erinose, l'Acariose et freine les araignées rouges et jaunes.

- Excoriose : Dans les vignes très atteintes par ce champignon, nous rappelons que l'on peut encore intervenir préventivement lorsque 50 % des bourgeons sont au stade D-E (étalement de la première feuille) seulement s'il y a menace de pluie.

- Black-rot : On a constaté en 1974 une recrudescence de la maladie dans les vignes habituellement contaminées. Dans celles-ci, il convient donc d'être vigilant. Actuellement, les projections de germes hivernant (ascospores) à l'occasion des chutes de pluie deviennent assez nombreuses, alors que les cépages à débourrement précoce deviennent réceptifs. En conséquence, dans les foyers, on pourrait appliquer un premier traitement lorsque des pluies seront annoncées.

- Mildiou - Mesures préventives : Pour retarder les risques d'établissement précoce des foyers primaires, il est recommandé d'assurer l'écoulement des eaux de pluies entre les rangs et de nettoyer la base des souches au fur et à mesure de la croissance de la végétation inutile.

/ARBRES FRUITIERS A PEPINS/

- Tavelures du pommier et du poirier : Avec le retour d'un climat plus normal pour la saison, la végétation s'accroît rapidement alors que les projections de germes s'intensifient à nouveau lors des chutes de pluie.

En conséquence, il est nécessaire d'effectuer une autre application fongicide soignée.

- Oïdium du pommier : Ce champignon redevient actif grâce au temps plus chaud. Ajouter un anti-oïdium cité dans la liste des produits homologués. On peut aussi effectuer un soufrage par poudrage, ce qui a l'avantage de freiner le développement des acariens phytophages.

- Pucerons : Les colonies de pucerons commencent à se constituer. Bien qu'elles soient encore peu nombreuses, surveiller les plantations et intervenir avec un produit aphicide le cas échéant.

On considère qu'il y a lieu de traiter contre le puceron cendré (Dysaphis plantaginea) lorsqu'on trouve en moyenne 1 à 2 colonies pour 100 inflorescences ou bouquets de feuilles. A partir du moment où la floraison est commencée, seuls sont autorisés les produits reconnus non dangereux pour les abeilles : Diéthion, Endosulfan, Phosalone.

- Entomosporiose du cognassier : Cette maladie provoque l'apparition de taches circulaires, de couleur brun-rouge nettement délimitées, parfois très nombreuses à partir du mois de Mai. On peut diminuer l'intensité des attaques en effectuant plusieurs traitements avec l'un des fongicides utilisés contre les tavelures. La première application doit être mise en place dès la fin de la floraison.

P.I.5.4

/TOUS ARBRES FRUITIERS/

- Araignées rouges (P. ulmi) : Il est encore trop tôt pour intervenir.

/CULTURES LEGUMIERES/

- Pourriture grise des fraises : Sur les cultures non abritées, trois traitements sont en général recommandés : le premier dès l'apparition des premières fleurs, le second au cours de la pleine floraison, le troisième lorsque les premiers fruits verts sont bien formés. Employer l'un des produits suivants : Bénomyl (30 g) ; Carbendazim (30 g); Dichlofluanide (125 g) ; Folpel (150 g) ; Méthylthiophanate (70 g) ; Thirame (320 g). En général, on utilise 1.500 à 2.000 litres de bouillie à l'hectare.

- Anthracnose du haricot : Le traitement des graines avant le semis avec du Bénomyl ou du Carbendazim, à raison de 4 grammes pour 10 kg de graines, assure une protection efficace au moment de la levée.

Par la suite, au fur et à mesure de l'accroissement de la végétation, on peut employer en pulvérisation à jet porté l'une des matières actives suivantes : Bénomyl et Carbendazim (40 g/hl) ; Méthylthiophanate + Manèbe (100 g + 200 g/hl) à raison de 200 à 400 litres de bouillie à l'hectare suivant l'importance du système foliaire.

Ces produits semblent avoir la préférence des professionnels. Toutefois, d'autres fongicides qui n'ont qu'une action préventive peuvent être utilisés à raison de 200 g de matière active à l'hectolitre : Captane, Folpel, Mancozèbe, Manèbe, Thirame, Zinèbe, Zirame.

/GRANDES CULTURES/

COLZAS :

- Méligèthes - Charançons des siliques : Le réchauffement enregistré dès le 12 avril a entraîné une reprise d'activité des méligèthes et charançons des siliques (C. assimilis). Les captures ont été plus importantes dans les postes du Gers, de la Haute-Garonne, du Tarn.

En ce qui concerne les méligèthes, nous rappelons que lorsque les fleurs s'épanouissent, les dégâts deviennent négligeables et, par conséquent, il n'y a plus lieu d'intervenir contre ces insectes.

Contre les charançons des siliques (C. assimilis), si la population le justifie (présence d'un adulte en moyenne par plante, à 20 mètres de la bordure ; comptage à faire sur une centaine de plantes), une intervention peut être déclenchée. Nous rappelons également que, dès les premières fleurs ouvertes, on ne peut utiliser contre C. assimilis qu'un insecticide réputé non dangereux pour les abeilles.

Le traitement déclenché contre les charançons des siliques, à cette époque, permettra de réduire très sérieusement les dégâts qui pourraient être commis par la cécidomyie des siliques.

- Puceron cendré du chou (Brevicoryne brassicae) : Des foyers existent, bien que les conditions atmosphériques n'ont pas été très favorables à leur développement jusqu'à maintenant. Dans certaines situations, il y a présence de pucerons ailés qui sont les formes de dissémination.

On peut être amené à intervenir si les foyers sont importants et s'il y a dissémination mais, pendant la floraison des colzas, seule la Phosalone doit être employée. Après la floraison, un produit aphicide peut être utilisé (Isolane ; Pirimicarbe; Vamidothion) en respectant la législation. On doit tenir compte des conditions atmosphériques avant de déclencher un traitement aphicide car les ailés, sensibles aux précipitations, peuvent diminuer en nombre sous l'influence de celles-ci.

J. LORQUIN

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY - G. MELAC

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire "MIDI-PYRENEES",

P. TEISSEIRE

Imprimé à la Stati-- d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".
Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.